

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-11-067703-260

DATE : 25 septembre 2026

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE KAREN M. ROGERS, J.C.S.

DANS L'AFFAIRE DU PLAN D'ARRANGEMENT DE:

COLLÈGE LASALLE

Débitrice

et

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

Contrôleur

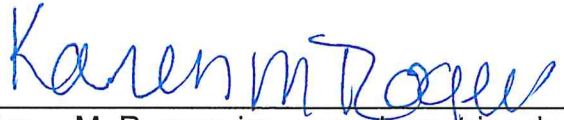
JUGEMENT EN NOMINATION D'UN JUGE GESTIONNAIRE
(ART. 163 DES DIRECTIVES DE LA COUR SUPÉRIEURE DE LA DIVISION DE
MONTRÉAL)

- [1] **VU** l'article 163 des directives de la Cour supérieure de la division de Montréal;
- [2] **CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'une demande qui vise un arrangement;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

- [3] **DESIGNE** un juge gestionnaire à ce dossier;
- [4] **NOMME** comme juge gestionnaire, l'honorable Michel A. Pinsonnault, juge à la Cour supérieure, pour gérer l'instance et entendre toutes les demandes préliminaires et demandes incidentes et présider l'instruction au fond, s'il y a lieu;

[5] **LE TOUT** sans frais.



Karen M. Rogers, juge coordonnatrice de
la Chambre commerciale du district de
Montréal, Cour supérieure du Québec

Me Sylvain Rigaud
Me Se-Line Duong
RÉGAUD LÉGAL INC.
Avocats de la Débitrice

Me Gabriel Lavery Lepage
BLAKE, CASSELS & GRAYDON S.E.N.C.R.L.
Avocat du Contrôleur